

en bref

MOBILITÉ > Zone aéroportuaire et aéronautique.

Pour la première fois en France, grâce à des fonds européens, une Métropole pilote une initiative participative innovante d'optimisation de la mobilité. Le contrat COMMUTE, que coordonne Toulouse Métropole, expérimente un dispositif de gestion collaborative Public/Privé de la mobilité urbaine. Sans précédent, l'initiative implique l'ensemble des acteurs de la zone aéroportuaire et aéronautique. Elle vise à décongestionner le trafic dans et autour de cette zone. Financé par l'Union européenne à



hauteur de 80 % pour un coût total de 5,20 M€, ce projet associe Tisseo Collectivités, Airbus, ATR, l'Aéroport Toulouse Blagnac, Safran, Sopra Steria, Afnor et le club d'entreprises « Réussir ». Alors que la métropole toulousaine enregistre depuis plusieurs années la plus forte croissance démographique nationale, résoudre l'équation de la mobilité, de l'impact environnemental et de la qualité de vie sans compromis pour l'attractivité du territoire est un enjeu majeur. Ce vendredi 18 janvier, une journée d'échanges COMMUTE va réunir les différents acteurs du projet, avec pour objectif de présenter le plan d'actions prévues et le rôle de chaque partenaire.